



Lundi 20 avril 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le canton de Fribourg invite les Fribourgeoises et les Fribourgeois à contrôler leur carnet de vaccination

La Suisse participe, du 20 au 26 avril, à la semaine européenne de la vaccination consacrée au thème « vaccinations de rattrapage ». Les objectifs visés sont de sensibiliser la population aux enjeux de la vaccination et en particulier d'inciter à la vaccination contre la rougeole. La Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS) et son Service du médecin cantonal (SMC) soutiennent la campagne fédérale.

Actuellement en Suisse, aucune vaccination n'est obligatoire. S'il existe néanmoins [un plan suisse](#) qui recommande certaines vaccinations de base, l'analyse de la couverture vaccinale dans le pays montre qu'elle n'a pas beaucoup progressé ces dernières années. Elle a même tendance à diminuer dans certains cantons. En général les premières vaccinations (jusqu'à l'âge de 12 mois) sont faites, mais les doses ultérieures ont tendance à être oubliées ou différées.

En ce qui concerne [la rougeole](#), 30 % des cas déclarés en Europe ces deux dernières années sont survenus en Suisse et les personnes non vaccinées risquent des complications graves, voire mortelles.

A Fribourg, selon les résultats d'une étude parue en 2006, la couverture vaccinale contre la rougeole était de 90,6 % pour la première dose et de 70,1 % pour la deuxième dose. Ceci est nettement en dessous de la couverture vaccinale de 95 % qui est nécessaire pour éviter des épidémies. Le canton reste cependant moins touché par l'épidémie de rougeole qui sévit actuellement dans d'autres cantons : 378 cas ont été recensés de janvier à mi-avril 2009 en Suisse, dont cinq à Fribourg.

La DSAS et le Service du médecin cantonal recommandent aux citoyennes et citoyens du canton de vérifier ou de faire contrôler leurs carnets de vaccination, ainsi que celui de leurs enfants. Plusieurs moyens sont à disposition de la population pour obtenir des informations générales sur les vaccinations et des informations relatives à leur couverture vaccinale :

- Informations générales et communiqué de presse de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) sur www.sevacciner.ch.
- Hotline (avec consultation gratuite, frais de communications interurbaines en Suisse) : Info-vaccin: 0844 448 448, pour les personnes qui souhaitent se faire conseiller de façon personnalisée.
- Informations générales et « FAQ ([frequently asked questions](#)) » sur le site du Service du médecin cantonal www.admin.fr.ch/smc

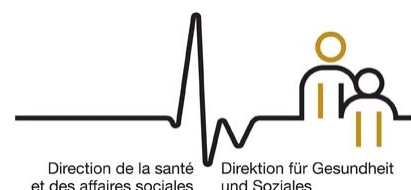
CONTACTS ET INFORMATIONS

Service du médecin cantonal

Dr Thomas Plattner, médecin cantonal adjoint

Tél. 026 305 79 80 (15h00 à 17h00)

Direction de la santé et des affaires sociales, Claudia Lauper, conseillère scientifique, tél. 026 305 29 04 – 079 347 51 38



Retrouvez les communiqués de presse sur le site Internet de la Direction de la santé et des affaires sociales <http://admin.fr.ch/dsas/>